

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19348 - 75ÈME ANNÉE

## Conférence idéologique internationale en octobre précédée d'une assemblée générale en septembre

### PCR : pas de vacances pour le Parti des Réunionnais

**Ces prochaines semaines seront marquées par une importante activité pour le PCR. C'est en effet dans deux mois que se déroulera une conférence idéologique de haut niveau. Cet événement international sera précédé en septembre par une assemblée générale des militants.**

Le mois d'août qui débute n'est pas une période de vacances pour le PCR. Au moment où certains sont encore en France bien loin des réalités de notre pays pour profiter d'un temps de repos jugé mérité, le Parti communiste réunionnais est toujours en pleine commémoration de son 60e anniversaire.

Le prochain point d'orgue de cette année de festivités sera la conférence idéologique organisée au mois d'octobre. Cet événement international verra la participation de partis communistes venus de plusieurs pays. Ceci sera le moment pour les membres de ces partis d'échanger sur leurs expériences respectives.

En ce début de 21e siècle, le mainstreaming diffusé dans l'opinion est de dire que le communisme est une idéologie du passé. Or, la réalité quotidienne souligne combien les partis communistes basés sur la pensée marxiste sont porteurs d'une idéologie en phase avec les grands problèmes qui s'imposent à toute l'hu-

manité : croissance démographique, changement climatique, mondialisation des échanges et innovation technologique.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'impulsion décisive à la ratification du Traité de Paris sur le climat est venue de Chine, un pays dirigé par un Parti communiste. Lorsque la délégation chinoise a remis ses instruments de ratification entre les mains du secrétaire général de l'ONU, un mouvement s'est enclenché amenant les Etats-Unis alors présidé par Obama à emboîter le pas, puis c'est l'Union européenne qui a fait de même. Les dirigeants occidentaux ne pouvaient qu'être amenés à assumer leurs responsabilités après le geste fort de la principale puissance industrielle mondiale.

C'est ainsi que depuis le 6 novembre 2016, le Traité de Paris sur le climat est entré en vigueur. Il s'impose à tous, Etats, collectivités, entreprises et associations. A chacun désormais de présenter des propositions pour mettre ses actions en cohérence avec les objectifs du Traité, dont le principal reste de maintenir l'élévation des températures à un niveau inférieur à 1,5 degré par rapport à l'époque préindustrielle. L'humanité actuelle est l'héritière et l'actrice de modes de production et de consommation qui sont à l'origine d'une hausse de la température de

déjà 1 degré. C'est une responsabilité commune mais différenciée, car les humains ne sont pas tous les mêmes pollueurs, tout dépend en effet des modes de vie. Force est de constater que dans notre région, La Réunion est très peu exemplaire compte-tenu du choix de privilégier la croissance du parc automobile au détriment de la reconstruction du train, et des énergies renouvelables. Une orientation d'autant plus contestable que les responsables de ces choix ne peuvent se retrancher derrière l'idée d'un manque de financement. Paul Vergès avait négocié et obtenu de Paris la contribution nécessaire.

Nul doute que la question de la responsabilité commune mais différenciée intéresse les partis communistes, car elle n'a pas sans rappeler un principe : à chacun selon ses moyens et ses besoins.

L'événement d'octobre sera précédé le mois de septembre par une assemblée des militants du PCR, venus de toute l'île. Un bon moyen d'arriver renforcé dans la perspective de la conférence idéologique internationale.

**M.M.**

## Le Port

### **Firose Gador dénonce une « gestion catastrophique de la commune » par le maire actuel**

Ce samedi 10 août, au siège de la Section communiste du Port et entourée de plusieurs camarades, Firose Gador a tenu une conférence de presse pour donner de nouveaux exemples des graves problèmes créés contre les Portoises et les Portoises par la « gestion catastrophique de la commune » par Olivier Hoarau. La conseillère municipale d'opposition et secrétaire de la Section du Port du Parti Communiste Réunionnais a expliqué clairement aux médias à quel point la population portoise est victime de cette gestion communale par le maire actuel et qu'il est important de changer de politique à la mairie. Nous publions ci-après, avec quelques inter-titres de "Témoignages", le communiqué publié par Firose Gador à ce sujet.

Tout au long de cette semaine, la ville du Port a bénéficié d'une couverture médiatique importante à propos d'informations mettant en valeur l'action directe ou indirecte de la municipalité : la 24e édition du salon Flore et Halle, la signature de la Charte de développement et de proximité en faveur du tissu commercial du centre-ville qui a eu lieu en même temps que l'annonce de l'abattement de 15 % de la taxe

foncière au profit des petits commerçants du centre ville... Ce sont là des exemples de cette médiatisation.

Entre parenthèses, cet abattement de 15 %, après l'augmentation de 16 % de cette même taxe décidée en mars 2018, a été présenté par le maire comme « une mesure de justice économique et fiscale », mais cela ne bénéficiera qu'aux commerçants propriétaires des locaux dans lesquels ils ont leur activité. Les autres commerçants locataires — et ils sont nombreux — ainsi que tous les autres propriétaires (de villas, de logements sociaux, d'appartements...) en seront pour leurs frais. Comme mesure de « justice fiscale », on peut dire qu'il y a mieux.

Par contre, il y a des informations que le maire aurait préféré qu'elles passent inaperçues. Si les médias n'en ont pas parlé ou peu, je vais me faire un devoir de porter à la connaissance de l'opinion quelques contentieux en justice ou devant le tribunal administratif mettant en cause la gestion d'Olivier Hoarau.

Une manœuvre dilatoire

Il y a les demandes du maire au

conseil municipal de lui accorder la protection fonctionnelle, c'est-à-dire la prise en charge par la commune des frais de justice dans des affaires où il est en cause. La première concerne une condamnation que lui a infligée la Justice. La seconde a trait à une affaire que je conteste, où un industriel du Port pourrait bénéficier, par un tour de passe-passe validé par le maire, d'un cadeau indu de 258.881 euros hors taxe, en réduisant ses frais de participation de travaux de remise en état de la rue Rio de Janeiro dégradée par le trafic de ses poids lourds.

Cette affaire de cadeau indu que j'ai dénoncée, comme d'ailleurs le plan des petits-déjeuners aux enfants des écoles du Port dont là aussi j'ai critiqué la médiocre qualité, rejointe par de nombreux parents... m'ont valu une action du maire en diffamation devant la justice

Ce dépôt de plainte devant la justice m'a surprise, car c'est moi qui ai fait un recours devant le tribunal administratif pour obtenir l'annulation de la décision du conseil concernant les travaux de réfection de la voie intercommunale Rio de Janeiro.

## In kozman pou la rout

### **« Atann so soir pou di ou la pass in bon journé. »**

Médam, mésyé, la sosyété, zot i koné bien défoi i pé ariv aou dann out journé kisoï in gayar zafèr, kisoï in n'afèr in pé dézagréab si tèlman, sanm pou moin, i fo pa dir moin la pass in bon journé, konm i fo pa dir moin la pass in mové journé avan lo zour la fine lav son pyé épi mète son tête dsi zoryé. Si mi di azot sa sé k'moin la fine fé désèrtènn zèspèryans dann lé dé sans é mi pans zot osi la fine ariv azot dé zafèr, konm mi di dann lé dé sans : in journé an zobok i pé bien tèrminé si in moun ou i yèm bien i rann aou in vizit l'amityé, i pé mal tèrminé si ou i aprann in mové nouvèl. Zot i oi, mon bann dalone é dalon, la vi sé in l'avyon san pilote, é sirtou pa nou k'i kroi k é ni kontrol nout vi alé oir non : si ni fé in plan dsi la komète lé pa rar lo plan i foir dann tout lé grann larjèr. Mé par l'fète sa sé in provèrb sa donk li néna in sans kashé é l'èr k'mi ékri mi oi pa sans-la. Alor, mi kite azot rofléshi la dsi é si ni trouv pi ni ékri. Alé ! Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# A quand un calendrier scolaire au service de la réussite des élèves ?

Ce 16 août, les interminables vacances d'été vont se terminer. Cette rentrée est annoncée par les braderies commerciales dans plusieurs villes de l'île. Ces manifestations ont lieu quelques jours après le versement de la prime de rentrée scolaire. Cette manne de plusieurs dizaines de millions d'euros versées à de nombreuses familles est un acquis de la bataille pour l'égalité menée par le PCR. D'autres combats restent à mener.

La Réunion est un pays tropical situé dans l'hémisphère Sud. Et l'objectif de l'administration est de calquer les dates des vacances à La Réunion sur celle de la France, un pays de l'hémisphère nord au climat tempéré. Notre île a donc comme particularité un calendrier scolaire qui marche sur la tête. Mais est-ce étonnant quand les responsables de cette affaire ont la tête à Paris et le reste à La Réunion, sachant qu'à Paris, La Réunion se situe aux antipodes ?

Tout près de nous à Madagascar, c'est un calendrier adapté au climat qui est en vigueur. Les grandes vacances se situent en effet pendant la période chaude, et durant l'hiver les élèves et les étudiants fréquentent leurs établissements. Malgré le manque de moyens dont ils disposent, nos voisins ont au moins pris la décision d'avoir un calendrier scolaire au service de la réussite des apprenants. C'est un choix essentiel qui n'est pas fait à La Réunion, ce qui rappelle que l'objectif qui sous-tend cela n'est pas le développement de notre peuple.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Lo zanfan o sant lo sistèm édikatif ? Promi, ziré, krashé ala sak la républik va fé

La rantré l'ané skolèr i tonm 16 aout. Mi pans sa in zour bann marmaye lékol va trouv gayar sa ! La plipar sar tout an nèv. Bann zéfè sar nèv. In bann va rotrov zot kamarad lékol pétète zot la pa vi dopi la donn vakans.. ni pé di galman bann marmaye sar kontan pars pétète zot nora in nouvo mètrèss lékol, sansa in nouvo mètr. In nouvo kominoté skolèr i instal ali pou ziska moi d'zilyé l'ané proshène.

Mi domann amoin ankòr in foi, pou kosa l'ané i komans an out. Li noré pi komans moi d'mars épi amenn o ron ziska moi d'désanm. Akòz pou lékol i fé konmsa é pou zinpo i fé pa. Akòz pou la vi ékonomik i fé pa galman ? Lé vré, fotbal i komans galman moi d'out pou La Frans. A s'kiparé pou La Rényon l'ané fotbal i komans moi d'févriyé. Méisyé, médam, la sosyété konm ki diré néna in bonpé kontradiksyon dann l'organizasyon la sosyété.

Mi arète avèk sa mé o bou di kont s téi done amoin lo shoi ébin moin noré pran l'ané klimatik mé nou na poin lo shoi. Pou kosa nou la poin lo shoi ? Pars bann gouvèrnman la désid konmsa. Donk i tard pa in bann l'aviyon v'arivé avèk plizyèr santènè amontrèr isi La Rényon. Sa i sava koz an je, tu, toi é va tonm dsi in bann marmaye zot i koné koz an zé ti toi é sa la pal o mèm zafèr, sansa an moin, toué, li é sa lé ankòr pliské pa parèye.

A ! Bann zamontrèr v'ariv avèk zot zanfan épi z'ot konzoin é sak na poin isi zot va gagné vitman-vitman : zot va gingn la kaz é si bann konzoin i travaye pa, pé sfèr va trouv travaye pou zot. Il di pa i trouv travaye pou bann fam jandarm. Bondyé ségnèr, sa la pa zanfan batar kant mèm ! Sa sé in kominoté d'amontrèr inporté é diplomé siouplé, éindékssé a s'ki paré, paré pou fé rant la konésans dan la tête nout bann zanfan.

Mé akòz la poin in moratoir ? Akòz tousa diplomé néna La rényon, akòz i anbosh pa sa pou fé lékol. Bak plis kat, bak plis sink, bak dolo, sa i pé rann sèvis zot péi. Mé sa lé pa prévi. Konm lo réshofman klimatik lé pa prévi non pli. Kan va fé karant dogré dan la klass ébin va mète vantilatèr pou souf l'èr sho dosi la tête bann marmaye lékol. Oplis i sava, oplis lé parèye : médam, méisyé la sosyété zot I koné moin l'avé pans lédikasyon nasyonal té I sar fé po nèv sa, mé non, li néna touzour son vyé po é aprésa nora touzour 110000 ilétré ; nora touzour léshèk éskolèr : lo zanfan o sant lo system édikatif ? Promi jiré, krashé sé sak la républik va fé.

*Justin*